



HAL
open science

Dire le haut degré sans le dire en japonais et en français : exclamatives en "à quel point" et en "donnani"

Takuya Nakamura

► **To cite this version:**

Takuya Nakamura. Dire le haut degré sans le dire en japonais et en français : exclamatives en "à quel point" et en "donnani". *Langages*, 2020, N°220 (4), pp.87. 10.3917/lang.220.0087. hal-03329724

HAL Id: hal-03329724

<https://hal.science/hal-03329724>

Submitted on 29 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Dire le haut degré sans le dire en japonais et en français : exclamatives en *à quel point* et en *donnani*

Tell the high degree without telling it in Japanese and in French: exclamatives in *à quel point* and in *donnani*

Takuya Nakamura

LIGM, Université Gustave Eiffel, CNRS, ESIEE Paris

Résumé

Le japonais et le français partagent un mécanisme pour exprimer subjectivement le haut degré d'une propriété. Il prend la forme de constructions syntaxiques particulières, ayant leurs propres forme et sens, avec une valeur pragmatique bien délimitée. En japonais, *donnani* forme une construction indépendante et une construction dépendante, en corrélation avec la fin de phrase *kotoka*. En français, *à quel point* se construit presque exclusivement en subordonnée, dépendant de prédicats qui excluent l'interprétation de questionnement. Malgré leur forme interrogative, ils ne sont pas employés pour poser une question dans un dialogue, mais pour former l'argument de la prédication d'indicibilité ou d'incompréhension, le tout constituant une exclamation.

Mots-clés

exclamative directe, exclamative indirecte, *donnani*, *à quel point*, étude comparée de constructions, japonais-français

Abstract

Japanese and French have in common a mechanism to subjectively express the high degree attained by a property. It takes a form of special syntactic constructions, pairs of proper form and meaning, with a well limited pragmatic value. In Japanese, *donnani* forms independent and dependent constructions, co-occurring with *kotoka* in the sentence final position. In French, *à quel point* is constructed almost always in a subordinate clause, dependent on predicates which exclude question interpretation. Regardless of their interrogative form, they are not used to ask a question in a dialogue but to constitute the argument of a predication of unspeakability or incomprehension. The whole forms an exclamation.

Keywords

direct exclamative, indirect exclamative, *donnani*, *à quel point*, comparative study of constructions, Japanese-French

1. INTRODUCTION

Dans cet article¹, nous montrons que deux langues aussi différentes que le japonais et le français peuvent avoir recours à un même mécanisme pour exprimer l'étonnement du locuteur devant le haut degré d'une propriété ou d'un résultat atteint par le procès² :

1. a. *Kono-okane=wa (...)* *watashi=o* ***donnani***
cet-argent=TOP je=OBJ comme
tasuketekureta koto=ka. Soshite watashi=ga
aider.PSS NMLS=INT et je=SUI
sonokotode, anata=no okaasama=ni ***donnani***
à.cause.de.ça vous=GÉN mère=DAT comme
kanshashiteiru koto=ka.
remercier NMLS=INT
'Comme cet argent m'a aidée et comme j'en suis reconnaissante à ta mère...' (Kiryuu, *Hontoo wa osoroshii gurimu doowa*, 1998)
- b. Vous ne pouvez pas savoir **à quel point** ce livre aide, réconforte, et surtout fait avancer. (Duperey, *Je vous écris*, 1993)

Dans les deux cas, les phrases contiennent des morphèmes interrogatifs (*don-* en japonais, *quel* en français) ; toutefois, leur valeur énonciative n'est pas la question mais plutôt l'exclamation. Nous entendons par question un acte de parole en dialogue et il est clair que les exemples (1) ne répondent pas à une telle définition : le locuteur ne les énonce pas pour avoir une information, malgré la *forme* interrogative du mot japonais *donnani* (DON, ci-après) et du syntagme français *à quel point* (AQP, ci-après). Nous verrons ci-dessous que ces marqueurs sont effectivement exclus de contextes typiquement interrogatifs. Les cadres phrastiques où ils peuvent apparaître constituent, en revanche, des *constructions* syntaxiques caractéristiques de l'exclamation. Celles-ci sont des phrases complexes : les phrases matrices expriment la négation de la capacité cognitive et les phrases subordonnées comportant AQP et DON correspondent à l'objet de cognition. L'étonnement du locuteur est exprimé par un haut degré qui dépasse la capacité cognitive (Michaelis 2001). Les propositions introduites par DON et AQP expriment, certes, le haut degré atteint mais sans le préciser, puisque ces marqueurs prennent la forme indéfinie (*do(n)-* ; *quel*), et sans pour autant que le locuteur ait besoin de l'explicitier, ou que l'interlocuteur ait besoin de le faire préciser. Malgré la différence catégorielle, AQP et DON s'emploient donc dans des *constructions* comparables sur les plans lexical/morpho-syntaxique/sémantico-pragmatique (cf. les concepts comparatifs, Haspelmath 2010).

2. À PROPOS DE LA QUESTION

2.1. Valeur pragmatique de question

¹ Nous remercions tous les participants de ce numéro pour leurs commentaires critiques. Nous remercions notamment S. Tuchais et B. Puyo pour leur relecture attentive. Nous remercions également S. Vecchiato, R. Faure et C. Marque-Pucheu pour leurs commentaires. Il va sans dire que l'auteur est seul responsable d'erreurs éventuelles.

² Voir l'introduction de ce volume pour la liste d'abréviations utilisées dans la glose des exemples japonais.

Une *question partielle* est un type de phrase, dont l'énonciation par le locuteur a pour valeur pragmatique d'inciter l'interlocuteur à fournir une information présentée comme manquante chez le locuteur grâce à un mot ou un syntagme interrogatif. Il s'agit d'une demande d'information. Selon T. Adachi (1996 : 8-9), deux conditions doivent être satisfaites :

2. a. Il manque au locuteur les informations nécessaires pour juger de la vérité ou de la fausseté d'un contenu propositionnel (condition liée à la question totale), ou une partie des informations nécessaires pour compléter un contenu propositionnel (condition liée à la question partielle) ;
b. Le locuteur a l'intention de combler le manque en posant une question à l'interlocuteur.

La première est appelée *non-décidabilité d'une proposition* et la seconde *intention interrogative*. On peut préciser ce point de vue par l'analyse constructionniste de la question présentée par L. A. Michaelis (2001). Selon cette dernière, une question partielle présuppose une proposition où le constituant correspondant au syntagme interrogatif est laissé non spécifié :

3. a. How much did he spend?
b. He spent X amount.

La question comme demande d'information manifeste précisément le désir du locuteur de faire combler la partie non spécifiée par l'interlocuteur. Les moyens formels permettant de réaliser un tel acte sont multiples (élément interrogatif, son antéposition, inversion sujet-verbe et intonation en anglais), le tout constituant une construction grammaticale. Aucun de ces moyens, cependant, n'est à lui seul déterminant pour satisfaire les conditions (2a-b).

Prenons le cas d'une subordonnée interrogative : si elle est introduite par un verbe épistémique renvoyant au locuteur et utilisé à la forme négative (4a), on peut estimer que l'énonciation d'une telle phrase qui présuppose la proposition ouverte (4b) peut avoir la valeur pragmatique de question :

4. a. Je ne sais pas combien il a dépensé.
b. Il a dépensé une somme X.

Le contexte d'apparition à prendre en compte n'est pas seulement le verbe principal mais aussi le temps, la modalisation, la personne du sujet grammatical et la prosodie : si on change ces paramètres en (4a), les possibilités interprétatives se multiplient :

5. Tu ne peux pas savoir combien il a dépensé.

Les conditions (2a-b) étant réunies (l'ignorance par le locuteur de la quantité *X* et sa volonté de la faire préciser par l'interlocuteur), la phrase doit avoir un contour intonatif unique (montée vers la fin), sans pause entre la matrice et la subordonnée, pour être interprétée comme une question, qui peut est double :

6. Combien a-t-il dépensé ? Tu ne peux pas le savoir ?

La condition (2a) est remplie par l'emploi du mot *combien* et la condition (2b) par la prosodie et par une inférence discursive qui veut qu'à la question totale portant sur la capacité cognitive de l'interlocuteur, ce dernier soit censé fournir la réponse informative faisant l'objet de la connaissance. La question peut, naturellement,

porter également sur la capacité cognitive de l'interlocuteur (cf. la seconde question en (6)).

Une autre interprétation est possible. Avec un accent emphatique sur le verbe *savoir* et une intonation non montante, et éventuellement, à l'écrit, avec un point d'exclamation, le locuteur exprime son étonnement devant une quantité d'argent dépensée, dont il décrit qu'elle est en dehors de la capacité cognitive de son interlocuteur. Il peut s'agir d'une grande quantité, aussi bien que d'une quantité minimale, comme le montrent les deux suites possibles :

7. a. Un million d'euros !
- b. Zéro euro !

Dans cette interprétation, *combien* n'est employé pour satisfaire ni la condition (2a), ni la condition (2b), car le locuteur n'attend pas de l'interlocuteur une réponse. Le locuteur nie la capacité de celui-ci à connaître la quantité, qu'il estime au-delà ou en dessous d'un seuil. Si l'interlocuteur n'est pas au courant, il peut poser, à son tour, une question :

8. Je ne sais pas. Tu peux me dire combien il a dépensé ?

Si le mot interrogatif, une variable de la question, n'a pas de référent précis pour le locuteur au moment de l'énonciation, celui utilisé en exclamative n'est pas totalement vide de référent, puisqu'il en connaît, en principe, la valeur : le locuteur soumet la variable à son interlocuteur, mais ce faisant, il la subordonne en tant qu'argument d'un prédicat d'impossibilité cognitive et expressive³ ; le locuteur, en énonçant une exclamative, indique qu'il est impossible pour l'interlocuteur de connaître ou de préciser la valeur à cause de son excès. Cette impossibilité peut également concerner le locuteur :

9. a. Je ne saurais te dire combien il a dépensé.
- b. Il a dépensé une somme telle que je ne saurais te dire.

L'ambiguïté ordinaire (question ou exclamation) mise à part, dans son interprétation exclamative, (9a) dit que le locuteur n'est pas en mesure de dire *X*, non à cause de l'ignorance mais à cause de l'excès de la quantité dont il s'agit. (9a) est paraphrasable par une structure corrélatrice consécutive du type (9b). L'emploi exclamatif du mot interrogatif présuppose une proposition, non pas avec un simple *X* indéfini mais *un(e) X tel* qui explicite le haut degré ou la grande quantité de *X*, qui atteint la limite de cognition et de dicibilité.

L'emploi d'un mot interrogatif n'entraîne donc pas automatiquement l'interprétation comme question⁴. La valeur de question d'un mot interrogatif apparaît dans une construction syntaxique dont l'énonciation implique la satisfaction

³ La dépendance de l'exclamation en tant qu'argument du prédicat de cognition négatif est une raison de plus pour que AQP ne s'emploie pas en phrase dépendante. Pour expliquer ce déséquilibre, nous avons eu recours à la complémentarité avec *à ce point-là* ou avec d'autres expressions de la série *à un point X*. Voir Nakamura & Marque-Pucheu (2018).

⁴ Contrairement à ce qui est souvent affirmé. P. ex., selon Hayashi (2016 : 395) : « Les phrases interrogatives en *WH* recèlent une incertitude en ce qui concerne une partie de l'état de choses. Le locuteur requiert donc une réaction verbale [de l'interlocuteur] qui précise l'argument non identifié. ». Ou selon Ooshika (1990 : 17) : « une phrase interrogative, grossièrement parlant, est une phrase qui est munie de la finale *-ka* ou d'un mot interrogatif ou des deux (à l'oral, *-ka* peut être remplacé par une intonation montante) ».

des deux conditions (2a-b)⁵. Corollairement, un même mot interrogatif peut avoir une interprétation exclamative dans une construction syntaxique où la subordonnée introduite par celui-ci atteint un degré⁶ tel que le locuteur ou l'interlocuteur n'est pas capable de le connaître ou de l'exprimer.

Nous observerons dans ce qui suit que DON en japonais et AQP en français sont fondamentalement déviants en tant qu'éléments interrogatifs et qu'ils fonctionnent spécifiquement comme marqueurs exclamatifs.

2.2. Questions en japonais

2.2.1. Fins de phrase

Rappelons quelques traits formels dans la formation d'une phrase interrogative en japonais. Celle-ci comporte en fin de phrase des particules telles que *-ka*, *-no*, des auxiliaires tels que *-daroo/deshoo*, ou des combinaisons de ces éléments, telles que *-noka*, *-(no)darooka*. Ces éléments sont, cependant, multifonctionnels et leur présence ne rend pas automatiquement interrogative une phrase. L'intonation à elle seule peut d'ailleurs jouer la fonction interrogative assumée par les particules⁷ :

10. *Ashita=wa hare(-masu=ka/ø) ?*
 demain=TOP faire.beau(-POL=INT/ø)
 'Est-ce qu'il va faire beau demain ?'

Les exemples (10) sont des questions totales. Pour poser une question partielle, en japonais, les mots dits interrogatifs *gimonshi* ou indéfinis *futeishi*⁸ (*doko* en 11) sont utilisés à la place d'un constituant inconnu et les phrases se terminent par les éléments évoqués en (10) :

11. *Ashita wa doko=ga hare (-masu=ka/ø) ?*
 quel.endroit=SUJ
 'Où est-ce qu'il va faire beau demain ?'

2.2.2. Prédicats psychologiques, formes d'adresse

En japonais, dans un dialogue, certains prédicats adjectivaux ou verbaux désignant des sensations ou des états psychologiques d'autres personnes que le locuteur (l'interlocuteur ou la 3^e personne) ne peuvent pas être assertés, sauf dans un style dit non rapporté où le narrateur intègre le point de vue d'un personnage (Kuroda 1973 [2012]). En revanche, ils peuvent s'employer en question :

12. a. *(Watashi/*Anata/*Kare)=wa sabishii-desu.*
 (je/*vous/*il)=TOP triste-POL
 'Je suis triste, #vous êtes triste, #il est triste'

⁵ Une phrase complexe comportant un élément interrogatif qui ne satisfait pas aux conditions (2a-b) n'est pas nécessairement une phrase exclamative (indirecte). La phrase suivante, p. ex., n'a pas la valeur énonciative de question ou d'exclamation :

(i) Tu sais très bien pourquoi je ne viens pas à ta fête.

La phrase subordonnée portant sur l'action du locuteur et la phrase principale décrivant le savoir actuel de l'interlocuteur, (i) n'est pas une question définie par les deux conditions. Elle n'est pas une exclamative, non plus.

⁶ Dans cette étude, par (*haut*) *degré*, nous entendons un état de choses tel qu'un locuteur puisse établir entre deux propositions une relation consécutive. Le haut degré porte sur toute proposition qui peut aboutir à une conséquence.

⁷ Les exemples (10) et (11), tirés de Hayashi (2018 : 1), ont été modifiés.

⁸ Voir Blin (2001).

‘faire’ (16a)¹², *naru* ‘devenir’ (16b), *kawaru* ‘changer’ (16c), etc. Dans ces exemples, le mot *donnani* est perçu comme une forme familière du mot *dono-yoo-ni* ‘de quelle manière/comment’, forme adverbiale de l’interrogatif *dono-yoo* ‘quelle manière’, construit sur le nom abstrait *-yoo* ‘manière, aspect’. Le couple *donnani-donoyoo* peut avoir pour synonyme *doo* ‘comment’, comme le montre en (16a) le syntagme *doo shiteiru* :

16. a. (...) *mainichi donnani shiteita=no ?(...)*
 tous.les.jours comment aller=INT
sensei=ga ima doo shiteiru=ka to
 prof=SUJ maintenant comment aller=INT CIT
kangae-nai hi=wa nakattawa.
 me.demander-NÉG jour=TOP il.n’y.avait.pas
 ‘...tous les jours, comment tu allais ? Il ne s’est pas passé un jour où je ne me suis pas demandé « Qu’est-ce que le prof fait en ce moment ? »’ (Kurahashi, *Hi no daichi*, 2002)
- b. *Shin toka Rei=wa donnani natteiru no-desu=ka*
 Shin et Rei=TOP comment devenir NMLS-COP.POL=INT
 ‘Shin et Rei, qu’est-ce qu’ils sont devenus ?’ (*Yahoo ! Chiebukuro*)
- c. [*Kawagoe=wa*] *Ima=wa donnani*
 Kawagoe=TOP maintenant=TOP comment
kawari-mashita=kane ?
 changer-POL.PSS=INT
 ‘Comment Kawagoe a-t-il changé ?’ (Okamoto, *Hanshichi torimono choo*, 2000)

La demande d’information avec DON est enfin possible lorsqu’un locuteur veut faire préciser à l’interlocuteur le degré d’une propriété qui vient d’être assertée par ce dernier. Un seul exemple a été relevé dans le corpus, mais il n’est pas difficile d’en créer d’autres¹³ :

17. (Contexte précédent : « Question : Tout le monde va bien dans ta troupe ? Réponse : Non, les malades sont nombreux. »)
Toi : Donnani ooi no-da ?
 Question : à.quel.point nombreux NMLS-COP
 ‘Question : Nombreux comment ? / À quel point nombreux ?’
 (Contexte suivant : « Réponse : On est en difficulté car presque la moitié des cent soldats sont atteints du paludisme. ») (Yamazaki, *Futatsu no sokoku*, 1983)

2.2.4. Récapitulatif sur les questions en japonais

Nous avons strictement délimité la question partielle à l’acte de parole en dialogue incitant un interlocuteur à fournir une réponse qui correspond à la valeur de l’élément interrogatif, dont le locuteur ignore le référent. Comme corrélat de cette

¹² *Suru* ‘faire’ est multifonctionnel : à part *suru* de (18a) qui se rapproche davantage de verbes tels que *kurasu* ‘vivre’, on observe également un emploi en tant que « pro-verbe », où *donnani* équivaut à *donoyooni* ou *nani* ‘quoi’.

¹³ Comme la traduction l’indique, AQP peut être utilisé comme question dans la même configuration. C’est un des rares emplois de question franchement acceptable de ce syntagme. Il est souvent précédé de *mais/ah bon*, etc. Dans ce cas, la question porte sur la conséquence qu’implique le haut degré atteint par la proposition assertée.

délimitation, en japonais, une question partielle doit pouvoir apparaître dans un cadre muni d'une forme d'adresse, telle que *desu/masu*. L'observation du corpus montre que seuls certains verbes se construisent avec DON dans un tel cadre et qu'une telle phrase interrogative peut toujours être paraphrasée par une question du registre poli en *donoyooni*.

Dans ce qui suit, nous montrons que la majorité des occurrences de *donnani* s'observent dans des cadres syntaxiques où l'interprétation en tant que question partielle est exclue. Ces cadres et DON forment ensemble des *constructions*. Avant d'étudier ces exemples, observons les occurrences de AQP en français.

2.3. Questions directes en français avec AQP

À cause du mot interrogatif *quel*, on s'attendrait à ce que AQP soit employé dans une question directe partielle. L'examen du corpus¹⁴, complété par l'appel à l'intuition de locuteurs natifs¹⁵, montre qu'un tel emploi est extrêmement rare : sur environ 790 occurrences de AQP¹⁶, à peine une dizaine apparaissent dans des phrases indépendantes. Ces dernières sont exclusivement employées, soit comme la voix d'un narrateur, soit comme un monologue dans un journal intime. Aucun exemple, donc, n'est une question, mais il s'agit plutôt d'exclamations, comme le montre clairement l'ordre des mots dans la phrase (sans inversion ou sans *est-ce que*) :

18. a. De quel côté regarder ? Je ne sais plus. À quel point j'envie vos certitudes. (Thomas, *Pages de journal* : 1939-1944)
- b. J'écris ce sera tout. Mon ambition : à quel point je suis limitée, juste l'écrire. Je vous entends d'ici : alors ça, Christine Angot, on ne vous le fait pas dire. (Angot, *L'inceste*, 1999)
- c. Nimier affreusement saoul, ridiculisé par Max. — La complicité entre les êtres beaux. — À quel point les gens sont tout simplement inintelligents ! — Non pas le Bien et le Mal, pas même le Grand et le Bas : la Folie et le Néant. (Huguenin, *Journal*, 1964)

Les locuteurs dans ces exemples ne s'adressent pas à un interlocuteur en particulier, sinon à eux-mêmes : un interlocuteur imaginé peut surgir, après coup (18a), mais même dans ce cas, la phrase en AQP ne fonctionne pas comme une question mais comme une assertion. La narratrice dans cet exemple fait reprendre l'énoncé comportant AQP par le verbe *dire* de l'interlocuteur fictif :

19. — À quel point je suis limité dans mon ambition.
— *On ne vous le fait pas (*demander/dire)*.

Deux exemples, cependant, sont employés avec un point d'interrogation :

20. a. Des quatre succès, d'ailleurs à quel point nous flatter ? Deux d'entre eux sont plutôt des échecs petitement réparés. (Bazin, *L'école des pères*, 1991)

¹⁴ Frantext : corpus des œuvres de la période contemporaine (1980-aujourd'hui), consulté le 3 août 2019.

¹⁵ Nous remercions C. Marque-Pucheu d'avoir répondu à de nombreuses questions sur l'acceptabilité d'exemples.

¹⁶ Il s'agit strictement de ce syntagme, sans ce qui le précède (*jusqu'à*, p. ex.), ni ce qui le suit (*de vue*, p. ex.).

‘Comme on a été étonné d’entendre cette histoire !’ (Takahashi 2014)²¹

L’auteur rappelle que ce syntagme, qui s’analyse en nominalisateur d’une proposition *koto*²² et particule interrogative *ka*, en cooccurrence avec un mot interrogatif, est souvent décrit comme exprimant une exclamation, plutôt qu’une question. À la place d’une telle analyse compositionnelle, il propose de le considérer comme une unité complexe, vu que la particule *ka* a perdu son sens interrogatif. La comparaison avec le syntagme de la même forme mais compositionnel met cette perte en évidence :

26. a. *Tsumari hantai-da to-iu koto (desu)=ka ?*
après.tout contre-COP CIT-dire NMNL (COP.POL)=INT
‘C’est que vous êtes, après tout, contre ?’
b. **Donnani odoroiita koto desu ka ?*

En (26a), comme le montre le test de l’insertion de *desu*, le syntagme *kotoka* s’analyse en *koto* et *ka* : il s’agit, en réalité, d’un syntagme complexe *to-iu-koto*. Le même test ne s’applique pas à *kotoka* en (25) (cf. 26b), ce qui est conforme à l’observation de l’auteur qui souligne que l’unité complexe *kotoka* en (25) ne constitue pas une phrase interrogative, malgré la particule interrogative *ka*. L’unité complexe *kotoka* en entier exprime la perception de l’état de choses par le locuteur.

Malgré la perte de sens interrogatif, la particule *ka* nécessite un mot interrogatif cooccurent tel que DON :

27. **Sono hanashi o kiite, odoroiita kotoka !*

L’auteur note que le syntagme complexe *kotoka* apparaît obligatoirement à la fin d’une phrase comportant un mot interrogatif, constituant une unité phrastique figée qui suggère le haut degré. Celle-ci constitue la réponse à une question virtuellement présente dans la phrase. Cette observation est similaire à celle de K. Sasai (2006) présentée plus haut.

Nous ne nous associons pas à ces auteurs qui reconnaissent l’existence d’une question virtuelle, puisque nous avons limité la notion de *question* à la demande d’information. En revanche, nous partageons leurs observations pour reconnaître un certain figement de cooccurrence entre DON et *kotoka*. Nous considérons que ces deux éléments constituent des ingrédients essentiels d’une construction exclamative (nous modifierons ci-après le statut de *kotoka*) :

28. *Donnani...kotoka*

3.3. Kiatkobchai (2010) : exclamatives en *daroo*

S. Kiatkobchai (2010) distingue pour le suffixe modal *daroo* cinq emplois différents, parmi lesquels celui appelé *exclamatif*. C’est le *daroo* qui se trouve dans les exclamatives en *nanto* présentées ci-dessus. L’auteur mentionne d’autres types de phrases exclamatives comparables à celles en *nanto*, où, à la place de *nanto*, on trouve d’autres mots interrogatifs, notamment DON :

29. *-tara donnani ii daroo to.*
-COND comme beau COP.SUP CIT
‘Comme ce serait beau si...’

²¹ Les exemples marqués Takahashi (2014) sont tirés de l’article cité mais ils sont renumérotés ici.

²² Le nominalisateur *koto* peut être comparé à *(ce) que* en français, qui forme d’ailleurs une phrase exclamative.

Daroo peut apparaître également entre *koto* et *ka*, en rendant la phrase hypothétique (cf. 25) :

30. *Sono hanashi=o kii-te donnani odoroi* **koto-daroo=ka**.
NMLS-COP.SUP=INT

‘Comme on se serait étonné d’entendre cette histoire’

(30) montre que le syntagme *kotoka* défini comme une unité complexe peut en réalité recevoir une modalisation supplémentaire. Cela ne change rien au statut de marqueur d’exclamation de *koto...ka*.

Il faut remarquer que *daroo* peut être omis dans les exclamatives du type *nanto*, mais il ne peut l’être dans les exclamatives du type DON que quand la particule *ka* apparaît à la place de *daroo* :

31. a. **Nante toomei-na ki**ro (da/daroo).
 comme transparent jaune (COP/COP.SUP)
 ‘Que cette couleur jaune est transparente !’
 b. *Kare=ga ki-tara donnani ii*
 il=SUJ venir-COND comme bien
 (*daroo=ka / daroo / ka / *ø*).
 (COP.SUP=INT / COP.SUP / INT / *ø)
 ‘Que ce serait chouette s’il venait !’

Vu qu’il n’y a pas de différence d’interprétation en (31b) entre les formes en *darooka*, *daroo* et *ka*, la forme la plus longue, *darooka* doit être la forme de base.

3.5. Constructions *Donnani... (Adj/V) (koto) (daroo) (ka)*

En synthétisant les études de ces trois auteurs, on peut supposer l’existence d’une structure exclamative en *donnani* en japonais :

32. *Donnani... (Adj/V) (koto) (daroo) (ka)*
Watashi=ga shindari-shitara, kawaisooni chichi=wa
père=TOP

donnani kanashimu koto-daroo=ka
 comme s’attrister NMLS-COP.SUP=INT
 (Gaskell, *Nouvelles de Gaskell*, 2000 (traduit par K Matsuoka))
 ‘Si je mourais, combien mon pauvre père s’attristerait’

Le choix des fins de phrase est restreint, cependant : contrairement à l’exclamative en *nanto*, l’exclamative en DON ne peut pas être une phrase nominale en *koto* ; le nominalisateur *koto* doit être suivi de la particule *ka* (cf. 33a-b) :

33. a. **Chichi wa, donnani kanashimu koto !*
 b. *Chichi wa, donnani kanashimu kotoka !*

Nous considérons, avec Y. Takahashi (2014), et en nous fondant sur l’échec du test en *desuka* (cf. 26b), que *kotoka* dans cette structure n’a pas la fonction de demande d’information. La phrase en *kotoka* et DON est à qualifier en totalité comme une *construction exclamative*.

La particule *ka* est fondamentale dans cette structure : elle n’est facultative que lorsque la phrase est munie de l’auxiliaire *daroo/deshoo*. Dans ces phrases, *koto* est facultatif, également (cf. 31b) :

34. *Kare ga ki-tara, donnani ii (koto) daroo/deshoo(-ka) !*
 ‘S’il venait, comme ce serait bien !’

Deshoo étant une forme d'adresse polie de *daroo*, comparable à *desu* par rapport à *da*, on peut légitimement se demander si *deshoo-ka* n'est pas employé pour une demande d'information. Il est en effet possible de poser une question à l'interlocuteur avec une phrase qui se termine par *deshoo-ka*, mais dans ce cas, l'insertion de *koto* est exclue :

35. a. *Kore=de ii-deshoo=ka ?*
 ceci=INST bien-COP.POL.SUP=INT
 'Est-ce que ça vous va ?'
 b. **Kore-de ii koto deshoo-ka ?*

Les comportements de *daroo/deshoo* sont donc dépendants de la construction *Donnani...koto...ka*. Ce sont des suffixes modaux ajoutés à cette construction, dont l'emploi dépend de la présence de formes conditionnelles du verbe ou d'un contexte purement hypothétique :

36. a. *Konna-koto=kara kaihoosare-tara, donnani sutto suru daroo.*
 une.telle-affaire=ABL se.libérer-COND
 'Si je me libérais d'une telle affaire, comme je me sentirais bien !'
 (Nagai, *Akanesasu*, 1991)
 b. *Hoshi=no kuni=e yuke-reba, donnani ii daroo.*
 étoiles=GÉN pays=LOC pouvoir.aller-COND
 'Si on pouvait aller au pays des étoiles, comme ce serait bien.' (Shiba, *Koou to Ryuuho*, 1980)
 c. *Kawamo=wa yawarakana-nedoko=ni mieru-keredo,*
 rivière.surface=TOP lisse-lit=DAT paraître-COND
sono-soko=wa donnani tsumetai daroo.
 son-fond=TOP froid COP.SUP
 'Bien que la surface de la rivière paraisse lisse comme un lit, combien son fond serait froid.' (Waters, *Hanshin*, 2003 (traduit par Y. Nakamura))

La forme verbale en *tara* en (36a) et celle en *reba* en (36b) sont des formes conditionnelles. Les prédicats principaux sont modalisés par *daroo* pour souligner les caractères hypothétiques imaginés par les locuteurs. En (36c), sans une forme explicite, le narrateur imagine l'état d'un endroit qu'il ne peut pas lui-même inspecter : le fait qu'il se place dans un monde imaginaire est exprimé par *daroo*.

Nous ne pouvons pas approfondir ici les interactions entre DON et les expressions conditionnelles, mais citons un contexte mettant en évidence le caractère « subjectif » de modalisation par *daroo* : *daroo* ne peut pas s'appliquer au prédicat portant sur l'état psychique de l'énonciateur au moment de l'énonciation (*ureshii* 'être content', 37a). L'incongruité disparaît dès que le temps est au passé (*ureshikatta*, 37b), permettant à l'énonciateur de porter un jugement sur soi-même :

37. a. *Ima kazoku=to issho-de,*
 famille=avec être.ensemble-puisque
 (**watashi/anata/kare*)=*wa donnani ureshii koto daroo ka.*
 (*je/vous/il)=TOP content.PRS
 'De passer un moment avec la famille maintenant, combien (je devrais / vous devriez / il devrait) être content !'
 b. *Kinoo kazoku=to issho-de, (watashi/anata/kare)=wa*
 hier

donnani ureshikatta koto daroo ka.

content.PSS

‘D’avoir passé un moment avec la famille hier, combien (j’étais / vous étiez / il était) content !’

4. CONSTRUCTIONS INDIRECTES EN JAPONAIS ET EN FRANÇAIS

4.1. Constructions indirectes en français

Dans le corpus, sur 790 occurrences du syntagme AQP, 780 sont employées dans une subordonnée. Un point crucial pour notre propos est le fait qu’aucun exemple ne se construit avec les verbes qui décrivent une demande d’information du type (*se*) *demander*, que ce soit au présent ou au passé, que le sujet renvoie au locuteur ou non. Par ailleurs, les verbes ou les syntagmes verbaux qui nient la connaissance du locuteur au moment de l’énonciation, du type *j’ignore* ou *je ne sais pas*, ne s’observent pas non plus. Les contextes de ce genre peuvent déclencher un acte de question indirecte (cf. 1.1.). Le fait qu’ils ne s’observent pas indique que la subordonnée en AQP n’est pas employée pour poser une question.

Observons rapidement quels sont les contextes introducteurs d’une subordonnée interrogative ordinaire : nous avons extrait du même corpus toutes les occurrences du syntagme *à quel moment*, choisi à cause de la similarité de composition. Sur 101 occurrences, l’emploi comme question directe compte 45 occurrences et l’emploi en subordonnée en compte 56. Nous les avons comparées aux occurrences de AQP.

Le verbe typique d’activité de parole qui décrit ou met en place l’acte de question (*se*) *demander* s’observe 9 fois (19 %) avec la subordonnée en *à quel moment*. Voici un exemple au présent de narration, décrivant une question qui a eu lieu :

38. Entre son rimmel et son fard à joues, j’arrive quand même à lui demander à quel moment demain elle sera plus disponible. Elle ne le sera pas. (Dorin, *Les jupes-culottes*, 1984)

L’exemple (38) est un discours indirect qui transpose une question directe (et sa réponse). Le verbe *demander* décrit l’accomplissement de cet acte de parole.

La subordonnée en AQP ne peut pas apparaître dans le même contexte (39a), et cette incongruité va de pair avec l’inacceptabilité de la question directe (39b)²³ :

39. a. *...j’arrive quand même à lui demander à quel point demain elle sera plus disponible.
b. *À quel point demain seras-tu plus disponible ?

Les comportements des deux subordonnées diffèrent totalement dans ce contexte : à côté de la subordonnée interrogative, il existe donc un autre type, formellement presque identique, mais sémantiquement différent, *i.e.* une subordonnée exclamative. La distribution est complémentaire : une subordonnée interrogative est exclue du contexte créé par *c’est (te/vous) dire*, p. ex. :

²³ Les questions en (39) ne sont pas acceptables dans le sens temporel de (38). Si celles en *à quel point* sont acceptables, nous considérons que c’est dans le sens de *jusqu’à quel point*. En effet, la question suivante (i) est acceptable :

(i) Jusqu’à quel point seras-tu plus disponible demain ?

40. Ils refusaient : on les mettait en prison et ils préféraient cela. C'est dire à quel point c'était bloqué. (Mendès-France, *Œuvres complètes* VI, 1991)

À partir d'une interrogative directe telle que *à quel moment était-ce bloqué ?*, il est difficile de construire une subordonnée équivalente introduite par *c'est dire* :

41. ?* C'est dire à quel moment c'était bloqué.

Si nous préparons un contexte, la subordonnée peut être acceptable, mais elle perd totalement l'interprétation de demande d'information :

42. Tous les clients sont arrivés en même temps et ils ont commencé à faire la queue devant la caisse. C'est vous dire à quel moment c'est bloqué, la caisse.

Certains verbes acceptent les deux types : p. ex., le verbe *savoir*, le plus fréquent dans les deux cas de figure. Or, selon les types de subordonnée, la modalisation du verbe change totalement : dans le cas d'une interrogative, si le sujet renvoie au locuteur et que le temps du verbe est le présent de l'énonciation, la négation du savoir est obligatoire, tandis que l'exclamative est exclue de ce contexte. Nous comparons les occurrences de ce verbe avec deux types de subordonnée : celles en *jusqu'à quel point* (JAQP), interrogatives, et celles en AQP, exclamatives.

4.1.1. SN savoir jusqu'à quel point P

Sur 12 occurrences de la séquence *savoir JAQP*, 8 sont employées à la 1^{re} personne, toutes sous la négation, dont 7 sont au présent de l'indicatif et 1 à l'imparfait de l'indicatif. Voici un exemple présentant un contexte typique permettant l'interprétation comme question indirecte :

43. THÉRÈSE : Un pareil état d'esprit chez le père, je ne sais pas jusqu'à quel point c'est bon pour le « mental » de l'enfant ... (Pennac, *Monsieur Malaussène*, 1995)

La subordonnée JAQP s'emploie dans le contexte du non-savoir du locuteur concernant la variable *jusqu'à X point* et la totalité de la phrase est interprétable comme une question en JAQP.

4.1.2. SN savoir à quel point P (à la 1^{re} personne)

Les exemples où le verbe *savoir* introduit la subordonnée AQP sont au nombre de 114, dont 33 sont employés à la 1^{re} personne, 32 à la 2^e personne et 36 à la 3^e personne. Il y a 11 cas avec le sujet *on* et 2 cas avec le sujet *Dieu*.

La majorité (16 ex.) décrit le savoir actuel ou passé du locuteur (*je sais / je savais*), puis le manque de savoir passé du locuteur (8 exemples, *je ne savais pas*). 4 exemples sont à considérer à part, puisqu'ils décrivent le manque de savoir actuel, entraînant l'indécidabilité de la subordonnée. Tous ces exemples sont déviants.

Du point de vue de la connaissance du locuteur, 3 exemples décrivent le manque d'information du locuteur en ce qui concerne la valeur de AQP :

44. a. (...) je ne saurai sans doute jamais à quel point le fait que Madeleine ait brûlé les missives de Gide est à l'origine du feu que j'allumai pour brûler les miennes. (De Margerie, *Le Ressouvenir*, 1985)
b. (...) je ne sais pas à quel point peut aller ma résistance physique et morale sous le poids de la réalité, (...). (Berr, *Journal*, 2008)
c. (...) je voudrais savoir à quel point B. est fanatisé, ou s'il est froid et conscient (...). (*Journal*, 2008)

Le premier exemple au futur nie la possibilité pour le locuteur d'avoir une information sur la valeur de la variable AQP. Un tel contexte favorise normalement la subordonnée en JAQP, vu qu'il décrit explicitement le manque de connaissance du locuteur. JAQP peut être remplacé par *dans quelle mesure*, également :

45. (Jusqu'à quel point / ??À quel point / Dans quelle mesure) le fait que M. ait brûlé les missives de G. est-il à l'origine du feu que j'allumai pour brûler les miennes ?

Le second exemple est particulier du fait que AQP peut être interprété comme le complément du verbe principal de la subordonnée *aller*. Dans ce cas, en question directe, JAQP semble de rigueur :

46. (Jusqu'à quel point / *À quel point) ma résistance physique et morale peut-elle aller ?

Le troisième exemple où *voudrais* modalise *savoir* indique le désir du locuteur d'obtenir une information : comme en (44a), la question directe correspondante est mieux acceptée avec JAQP qu'avec AQP :

47. (Jusqu'à quel point / ??À quel point) est-il fanatisé ?

(44b-c), monologues dans un journal intime, sont du même auteur : l'emploi en question de AQP à la place de JAQP semble dépendre des locuteurs et chez certains, il est assez généralisé.

Signalons enfin un fait distributionnel particulier : certains locuteurs semblent accepter facilement la question directe en AQP avec le verbe *aimer*, où AQP semble alterner librement avec JQAP et *combien*²⁴ :

48. (Combien / À quel point / Jusqu'à quel point) tu m'aimes ?

Nous sommes enclin à penser que cette question est lexicalement limitée au verbe *aimer*²⁵, ou qu'elle est idiolectale, comme nous l'avons vu ci-dessus : la même question avec l'antonyme *détester*, p. ex., est mal acceptée, nous semble-t-il²⁶ :

49. (?? Combien / ??À quel point + Jusqu'à quel point) tu me détestes ?

Selon notre hypothèse, la phrase la plus naturelle qu'on puisse construire avec AQP et *aimer* est (50a) où le locuteur nie la possibilité cognitive de l'interlocuteur concernant le haut degré de sentiment amoureux de la part du locuteur, le tout formant une exclamation. Sur ce modèle, il peut s'être produit une nouvelle étape de *(dé)constructionnalisation* vers (50b) où la phrase matrice est employée pour la demande d'information et où la subordonnée garde toujours le sens de haut degré subjectif. Lorsque la matrice et la subordonnée sont toutes les deux *défigées*, on obtient (50c) où le locuteur, en avouant son ignorance, interroge sur le degré du sentiment de l'interlocuteur exprimé par la subordonnée AQP :

50. a. Tu ne sais pas à quel point je t'aime.
b. Tu sais à quel point je t'aime ?
c. Je ne sais pas à quel point tu m'aimes.

Si un locuteur accepte (48), il peut accepter (50c), et *vice versa*.

²⁴ Un des relecteurs refuse la phrase avec *combien*. Il est à signaler qu'il existe un film dont le titre est *Combien tu m'aimes ?* (Réalisateur B. Blier, 2005), que l'auteur n'a pas vu. Il peut s'agir d'un jeu de mots.

²⁵ Comme c'était le cas des questions en DON limitées aux verbes *suru, naru, kawaru*. Voir §2.2.3.

²⁶ R. Faure (c.p.) m'a signalé qu'il accepte *À quel point me détestes-tu ?*, tandis qu'il refuse *À quel point tu me détestes ?*.

À part ces cas marqués, le reste des exemples à la 1^{re} personne est en conformité avec ce que décrivent les parties introductrices : sans négation, le savoir actuel avec le présent de l'indicatif, le savoir au temps passé avec l'imparfait ; sous la négation, le manque de savoir du passé avec l'imparfait, qui implique le savoir actuel au moment de l'énonciation.

4.1.3. SN savoir à quel point P (à la 2^e personne)

Les contextes les plus significatifs dans cette catégorie sont ceux où le verbe *savoir* est modalisé par l'auxiliaire *pouvoir* au présent de l'indicatif sous la négation (16 occurrences). Mais il y a un seul exemple de principale interrogative :

51. « Ma fille, savez-vous à quel point vous êtes riche ?
 — Non, mon père.
 — Tant mieux... Mais ne vous privez jamais de chocolat ! Vous avez de quoi. » (Chandernagor, *L'Enfant des Lumières*, 1995)

Le contexte *savez-vous* est typiquement introducteur d'une question indirecte mais ici, il n'est pas employé comme tel, parce que le père sait pertinemment que sa fille est très riche (*Vous avez de quoi*). C'est une question qui porte sur le verbe *savoir*, comparable à un exemple comme :

52. Je ne sais même pas si tu te rends compte à quel point tu es malade.
 (Queffélec, *Les Noces barbares*, 1985)

où le locuteur demande si l'interlocuteur sait ou ne sait pas. Il s'agit d'une question totale indirecte. Dans ces deux cas, le syntagme AQP n'est pas employé vide de référent dans l'univers de discours du locuteur. (51) et (52) peuvent être paraphrasés par une phrase déclarative niant la possibilité cognitive de l'interlocuteur :

53. a. Ma fille, vous ne devriez pas savoir à quel point vous êtes riche.
 b. Tu ne dois pas te rendre compte à quel point tu es malade.

Le verbe principal avec sa modalité peut décrire l'incapacité cognitive de l'interlocuteur, constituant ainsi un potentiel introducteur d'une question indirecte. (54) ne peut pas en être une, cependant, puisque la subordonnée décrit un état psychologique du locuteur même.

54. En fait, tu ne peux pas savoir à quel point toute cette nuit est inscrite en ma mémoire. (Labro, *Des bateaux dans la nuit*, 1982)

4.2 Constructions indirectes en japonais

Nous observons rapidement les emplois en subordonnée de la construction en DON en japonais. Le principe qui fait, pragmatiquement, d'une phrase à subordonnée interrogative partielle une question partielle semble être le même en japonais qu'en français.

Si le locuteur décrit, dans un dialogue, son état d'ignorance d'une raison, l'énonciation de la phrase complexe (55a) peut équivaloir à celle d'une question partielle (55b). Pour renforcer son intention, le locuteur peut la faire suivre par une question qui explicite la variable vide (55c) :

55. a. (*Watashi=ni=wa*) *kare=ga naze*
 (je=DAT=TOP) il=Suj pourquoi
kanashinda=ka=(ga/wa) *wakari-masen.*
 s'attrister.PSS=INT=(NOM/TOP) comprendre-POL.NÉG
 'Je ne comprends pas pourquoi il s'est attristé'

- b. *Kare=wa naze kanashimi-mashita=ka ?*
 il=TOP s'attrister-POL.PSS=INT
 'Pourquoi s'est-il attristé ?'
- c. *Kare=ga naze kanashinda-ka=(ga/wa) wakari-masen.*
Naze desu=ka ?
 pourquoi COP.POL=INT ?
 'Je ne comprends pas pourquoi il s'est attristé. (C'est) pourquoi ?'

Le verbe *wakaru* 'comprendre' se construit avec un siège épistémique en datif *ni* et avec un contenu épistémique en nominatif *ga*, éventuellement thématizable par *wa*. Ces deux derniers marqueurs sont omissibles.

L'énonciation d'une phrase complexe en DON (56a, cf. 55a) n'équivaut pas à celle d'une question directe (56b, cf. 55b), qui est d'ailleurs exclue, et il n'est pas possible de renforcer la demande par ajout d'une question copulative (56c, cf. 55c) :

56. a. *Kare=ga donnani kanashinda-ka wakari-masen.*
 'Il est inconcevable à quel point il s'est attristé'
- b. **Kare=wa donnani kanasimi-masita ka ?*
- c. **Kare=ga donnani kanashinda-ka wakari-masen. Donnani desu-ka ?*

Dans cette construction, la subordonnée ne peut être marquée ni par *ga*, ni par *wa* :

57. **Kare=ga donnani kanashinda-ka=(ga/wa) wakari-masen.*

Les exemples en japonais comme (56) semblent accepter la construction de la subordonnée en DON et la négation du verbe épistémique renvoyant au locuteur, contrairement aux restrictions observées en français (§4.1.2). Or, ce n'est pas le cas. En (56), malgré la forme du groupe verbal identique à celle de (55), *wakari-masen* 'ne pas comprendre', elle ne semble pas renvoyer au locuteur. En effet, si on ajoute explicitement l'argument désignant le locuteur, la phrase devient inacceptable :

58. **Watashi=ni=wa kare=ga donnani kanashinda-ka=(ga/wa) wakari-masen.*

Comme présenté en 2.2.2., en japonais, il est en principe impossible d'asserter l'état psychologique d'autrui (59b) : si l'on veut le décrire, il faut ajouter une modalisation telle que *deshoo* (59a) :

59. a. *(Anata/Kare)=ni=wa Taroo=ga donnani*
 (vous/il)=DAT=TOP Taroo=SUJ à.quel.point
kanashinda=ka wakara-nai-deshoo.
 s'attrister.PSS=INT comprendre-NÉG-COP.POL.SUP
 '(Vous ne devez / Il ne doit) pas comprendre à quel point Taroo s'est attristé.'
- b. **(Anata/Kare)=ni=wa Taroo=ga donnani*
kanashinda-ka wakari-masen.
 comprendre-POL.NÉG

Le *wakarimasen* qui se construit avec la subordonnée en DON ne renvoie donc ni à la 1^{re}, ni à la 2^e, ni à la 3^e personne. Un cas de figure semblable s'observe avec la forme endoactive du verbe *shiru* 'savoir' sous la négation :

60. *Otto=ni kono-hyoo=o mirareta toki, donnani*
 mari=AGENT DÉM-tabelau=OBJ regarder.PSF.PSS quand à.quel.point
mijimedatta=ka shire-masen.
 se.sentir.humilié.PSS=INT savoir.POT-POL.NÉG

‘Quand mon mari a aperçu mon tableau, il est insoupçonnable à quel point je me suis sentie humiliée.’ (Oohinata, *Kosodate ga tsurakunatta toki yomu hon*, 2001)

En combinaison avec la subordonnée en DON, *shireru* ‘se savoir’ ne s’emploie qu’à la forme négative et il est difficile de spécifier le siège de conscience :

61. a. *Sono-hoo=ga donnani raku=ka*
 DÉM-option=SUJ à.quel.point être.facile=INT
 (*shire-masen / shire-nai / *shireru / *shire-masu*).
 (savoir.POT-POL.NÉG / savoir.POT-NÉG / *savoir.POT / *savoir.POT-POL)
 ‘Il est insoupçonnable combien cette éventualité serait facile.’
 b. **Sono hoo=ga donnani raku-ka (watashi/anata/kare)=ni=wa*
 (je/vous/il)=DAT=TOP
 (*shire-nai / shire-masen*).

Il est intéressant de remarquer qu’aucun exemple ne se construit avec le même verbe à l’actif sous la négation avec le sujet à la 1^{re} personne :

62. **Sono hoo=ga donnani raku-ka watashi=wa*
 (*shira-nai / shiri-masen*).
 (savoir-NÉG / savoir-POL.NÉG)
 ‘*Je ne sais pas à quel point ce serait mieux.’

Malgré la difficulté de construire lexicalement le siège épistémique autour de *wakari-masen* et *shire-masen*, le contenu de la subordonnée peut porter sur les sentiments du locuteur :

63. a. *Soredemo, donnani ureshiku, anshinshita=ka*
 content soulagé.PSS=INT
wakari-masen.
 comprendre-POL.NÉG
 ‘Malgré tout, on ne saurait dire à quel point nous étions contents et soulagés.’ (Kuroyanagi, *Chocchan ga ikuwayo*, 1982)
 b. *Musuko=no kotoba=ga donnani ureshikatta=ka*
 fils=GÉN mots=SUJ chers.PSS=INT
shire-masen
 savoir.POT-POL.NÉG
 ‘Je ne saurais dire à quel point les paroles de mon fils m’étaient chères.’ (Fujino, *BOOCS daietto*, 2005)

Même si on peut ajouter en (63a) le pronom de la 1^{re} personne, il porte sur le prédicat de la subordonnée nominalisée par *koto* (64b) et non sur le prédicat principal, comme le montre l’impossibilité de le construire en dépendance avec celui-ci (64c) :

64. a. *Watashi=wa, soredemo, donnani anshinshita-ka wakari-masen.*
 b. *Watashi=ga anshinsita (koto).*
 c. **Soredemo, donnani anshinshita-ka watashi=ni=wa wakari-masen.*

En effet, il n’est pas concevable qu’un locuteur déclare ne pas comprendre le degré de quiétude qu’il a connu lui-même. *Wakaranai* ‘ne pas comprendre’ ici est une sorte d’impersonnel, prédiqué d’une personne équivalente au sujet *on* en français. Le locuteur nie génériquement la possibilité de connaître le haut degré atteint exprimé par la subordonnée exclamative. Le mécanisme est comparable à celui qu’on a observé en français avec *tu ne peux pas savoir* ou *on ne saurait dire*.

5. CONCLUSION

Dans les deux langues étudiées, il existe donc des syntagmes grammaticalisés pour exprimer le haut degré atteint par une propriété ou une action, incorporant une forme interrogative, *quel* en français, *do(no)* en japonais. Grammaticalisés, car, malgré leurs formes, ils ne sont pas employés comme un terme interrogatif qui sert au locuteur à (se) poser une question, c'est-à-dire comme une variable qui représente un élément inconnu du locuteur au moment de l'énonciation (condition 2a), dont divers éléments contextuels expriment le désir du locuteur de faire remplir cette variable ; au contraire, leurs contextes d'apparition sont en distribution complémentaire avec ceux des interrogatives en général et, de ce point de vue, chaque type constitue une construction grammaticale de phrase exclamative.

Nous avons observé qu'en français, la phrase contenant AQP apparaît presque exclusivement dans une construction subordonnée : nous n'observons pas de questions ni d'exclamatives directes, à part quelques exceptions bien délimitées. En japonais, la phrase contenant DON apparaît aussi bien en construction indépendante qu'en construction subordonnée. Mais en construction indépendante, la proposition comportant DON est nominalisée par *koto(ka)*, qui exclut normalement une question. *Kotoka* peut être, en outre, modalisé par *daroo*, si l'état de choses décrit porte sur un monde imaginaire ou hypothétique ou sur les personnes autres que le locuteur. En construction dépendante, la subordonnée en DON a la particularité de se construire avec les verbes épistémiques sous la négation *wakaranai* ou *shirenai*, qui renvoient à une personne grammaticale générique, correspondant à une sorte de *on* en français.

Le mécanisme interprétatif de l'exclamation dans les deux langues semble partager des traits communs : le locuteur emploie les marqueurs DON et AQP comme étant des indéfinis, dont il connaît au moins le haut degré, représentables par le corrélatif supérieur *un X tel*, au lieu de *X* pour un indéfini interrogatif. La conséquence de ce haut degré est l'impossibilité épistémique ou expressive (...*que SN ne peut croire/dire*). La prédication peut renvoyer au locuteur (*iigatai* = *je ne saurais dire*), à l'interlocuteur (*wakaranaideshoo* = *tu ne peux pas savoir*), ou à une personne indéfinie, du type *on* (*wakarimassen* = *il est inconcevable*).

Références

- ADACHI T. (1995), *Nihongo gimonbun ni okeru handan no syosoo* [Aspects du jugement dans les phrases interrogatives japonaises], Dissertation doctorale. Université d'Osaka. DOI: 10.11501/3109869
- BLIN R. (2001), « Les interrogatifs/indéfinis du japonais », *Faits de langue* 17, 157-171.
- HASPELMATH M. (2010), “Comparative concepts and descriptive categories in crosslinguistic studies”, *Language* 86, 663-687.
- HAYASHI J. (2016), « Gengoteki hannoo no kanten ni yoru gimonbun no bunrui [Classification des phrases interrogatives du point de vue de la réaction verbale] », *Nihongogaku ronsyuu* 12, 376-401.
- HAYASHI J. (2018), « Atarashii hanashitezoo ni motozuku gimonbun kenkyuu no kanoosei: no no umu to shiyooka wo rei to shite [La possibilité de recherche sur les phrases interrogatives sur la base d'une nouvelle conception du locuteur] », *Nihongo to Nihongo kyooiku* 46, 1-29.
- KIATKOBCHAI S. (2010), « Darou no imi, yoohoo: syoosetsu ni okeru bunseki [The Usages of Darou: Analysis in novels] », *Studies in Japanese and Japanese Language Education* 1. URL: http://www.cocopb.com/NichiNichi/journal_backnumber_files/2010_9_kiatkobchai.pdf
- KURODA S.-Y. (1973 [2012]), « Où l'épistémologie, la grammaire et le style se rencontrent : examen d'un exemple japonais », in S. Patron (éd.), *Pour une théorie poétique de la narration*, Paris : Armand Colin, 55-80.
- LABRUNE L. (2013), « Le japonais », *Lalies, langue et littérature* 33, 171-219.
- MICHAELIS L. A. (2001), “Exclamative constructions”, in M. Haspelmath, *et al.* (eds), *Language Typology and Language Universals: An International Handbook*, Berlin: Walter de Gruyter, 1038-1050.
- MULLER C. (1996), *La subordination en français*. Paris : Armand Colin.
- NAKAMURA T. (2008), « La structure des interrogatives partielles directes et indirectes », *Linguisticae Investigationes* 31, 273-284.
- NAKAMURA T. & MARQUE-PUCHEU C. (2018), « La construction à un point X en relation avec l'exclamative en à quel point », *SHS Web of Conferences* 46, 12014 (2018). DOI : <https://doi.org/10.1051/shsconf/20184612014>
- OOSHIKA T. (1990), « Gimonbun no kaishaku [L'interprétation des phrases interrogatives] », *Gobun* 55, 17-26.
- SASAI K. (2006), « Gendaigo no kandoubun no kouzo [The structure of Modern Japanese Exclamatory Sentences: On the Structure of the Nanto-Type Sentence] », *Studies in Japanese Language* 2:1, 16-31.
- TAKAHASHI Y. (2014), « Fukugooji no monoka to kotoka ni tsuite [Sur les composés monoka et kotoka] », *Senshuu kokubun* 95, 1-29.
- TAKAHASHI Y. (2016), « ‘Kanshin/akire’ no monoda/kotoda ni tsuite [Sur l'emploi d'étonnements positif et négatif de monoda/kotoda] », *Senshuu kokubun* 99, 1-25.

Corpus

- BCCWJ – *The Balanced Corpus of Contemporary Written Japanese*, NINJAL, https://pj.ninjal.ac.jp/corpus_center/bccwj/en/.
- FRANTEXT – *Base textuelle Frantext*, ATILF (CNRS & Université de Lorraine), <http://www.frantext.fr>